

DEUXIEME PARTIE

GEOGRAPHIE

L'EVOLUTION AGRICOLE DE LA REGION MORLAISIENNE

L'Economie agricole de la partie Nord-Est du Finistère n'a pas été bouleversée au cours de ces vingt dernières années comme elle a pu l'être dans quelques régions de France. Elle a néanmoins subi une profonde évolution, qui n'est pas encore achevée, et l'étude des statistiques d'avant-guerre donnerait une image bien imparfaite de la situation actuelle. Des problèmes à la fois agricoles et commerciaux s'y posent, dont toute planification régionale ultérieure se doit de tenir compte.

Les constantes géographiques.

Le N.-E. du Finistère comprend le plateau du Trégorrois occidental et la partie Est du plateau de Léon, séparés par la profonde indentation de la baie de Morlaix. Ces plateaux s'élèvent, par paliers successifs, jusqu'aux Montagnes d'Arrée qui les limitent au Sud, mais la majeure partie de leur surface se tient entre 60 et 140 mètres d'altitude.

Il n'y a pas à proprement parler, de différence de sols. Exception faite pour la frange littorale du Léon, à l'Ouest de Roscoff, dont les sables calcaires ont des aptitudes agricoles spéciales, tout le reste des plateaux, malgré la diversité des affleurements géologiques, est recouvert d'une couche de limon d'épaisseur variable. Ce sont ces limons quaternaires qui constituent la couche cultivable. Ils sont plus homogènes et plus épais en Léon (1 à 3 m.), plus discontinus en Trégor, séparés par des affleurements de quartzites ou de grès, et leur épaisseur varie de 1 m. à 30 centimètres. *Dans les deux régions, leur fertilité est identique*, et les bonnes terres de Plougasnou valent celles de Plougoulm ou de Tréflaouénan.

Le climat introduit les nuances. L'Ile de Batz et Roscoff sont le type même du climat océanique, doux et humide. Le minimum moyen de Roscoff en Février, bien abrité des vents du Nord par l'Ile de Batz, est plus élevé que celui de Nice ($-1^{\circ} 1$). Mais le fond de la baie de Plestin jouit des mêmes températures élémentes, et nulle part les températures mensuelles moyennes ne descendent au-dessous de 0° . L'hiver est plus tiède sur la côte, mais l'été est légèrement plus chaud vers l'intérieur. Les différences notables portent plutôt sur l'humidité qui croît à mesure que l'on s'éloigne de la mer, pour varier même du simple au double :

- Ile de Batz : 674 mm de pluie par an ;
- La Feuillée : 1181 mm —

Un tel climat convient davantage à l'herbe et aux cultures légumières qu'aux céréales. Le paysan léonard l'a bien compris : en réduisant la

superficie consacrée aux céréales, et en développant les cultures herbagères et légumières, il ne fait, en somme, qu'adapter son agriculture aux conditions climatiques. Les légumes rencontrent un climat et des terrains favorables sur les plateaux, et seules les gelées déterminent la ligne au delà de laquelle leur culture devient hasardée. Le rebord des monts d'Arrée est trop humide et trop frais : l'artichaut et le chou-fleur risquent d'y pourrir ou d'y geler pendant l'hiver. L'humidité estivale favorise la culture de la pomme de terre de sélection à laquelle convient parfaitement le climat de l'arrière-pays. Le plant y possède une vigueur rarement atteinte dans d'autres régions de France.

Ainsi, la région morlaisienne est favorable dans son ensemble à *une polyculture orientée vers la production légumière et associée à l'élevage*. La structure agricole et humaine renforce ces dispositions naturelles : petites fermes d'une superficie moyenne de 7 ha, densité de la population rurale élevée, partout supérieure à la moyenne des campagnes françaises, conviennent aux travaux délicats et aux activités variées de la terre.

L'évolution agricole léonarde.

La région de Roscoff fut, dès le XVIII^e siècle, le lieu d'implantation des cultures légumières. En 1790, Cambry indique qu'« on y cultive des légumes, des oignons, des choux-fleurs, des asperges et des artichauts ». Au XIX^e siècle, cette zone de culture s'étendit progressivement en longueur sur le littoral, freinée d'abord par la médiocrité des voies de transport. La création de la ligne de chemin de fer Morlaix-Roscoff, en 1883, devait permettre l'apparition de la culture intensive des légumes.

Jusque vers 1939, la région de Saint-Pol et de Roscoff s'est orientée vers la production de primeurs de plus gros rapport. Des variétés hâtives de choux-fleurs et pommes de terre remplacèrent les variétés plus tardives. Les années de guerre et d'occupation, par suite de la taxation des prix, amenèrent un retour de ces dernières espèces dont certaines, surtout en choux-fleurs, se sont maintenues dans l'après-guerre.

A mesure que la culture s'étend, deux zones se distinguent : une *zone légumière* pure, où, abandonnant les ressources traditionnelles, le paysan se consacre exclusivement à la culture légumière, et une *zone mixte*, où cette culture s'est intégrée à un système ancien de polyculture associée à l'élevage.

La zone légumière pure, uniquement littorale, la plus restreinte, englobe déjà, au début du siècle, les communes de Roscoff, Santec, et les 2/3 de Saint-Pol. Elle s'étend ensuite vers le Sud et en 1940 conquiert les communes de Sibiril, Plougoulm, entièrement Saint-Pol, Cléder, Plouescat, Carantec, Henvic et Taulé. Soit un développement de côtes de 40 à 50 km, sur une profondeur de 5 à 6 km. Saint-Pol et Roscoff en sont les centres principaux, mais, fait curieux, Roscoff jouit presque seul à l'étranger de cette réputation de centre maraîcher, à tel point que les exportateurs qui voulaient en particulier traiter avec les Anglais devaient installer des bureaux à Roscoff.

La zone mixte englobe cette première zone. Elle atteint Plougoulm en 1905, Plouescat et Plouénan en 1912. Vers 1940, elle a réalisé une grande extension vers l'extérieur, limitée par Brignogan, Plouider, le Nord de Lanbouarneau, à 2 km, de Sainte-Catherine, pour rejoindre directement Morlaix. C'est une bande de terrain qui s'étend de Brignogan à la rivière de Morlaix, sur une longueur approximative de 50 km, et sur une largeur maxima de 15 à 18 km.

Ainsi, dans cette première moitié du XX^e siècle, la région *Saint-Politaine* présente l'image d'une « ceinture dorée » maritime, mais limitée à un étroit canton privilégié, contrastant avec la morne solitude des landes ou le fouillis des taillis de l'arrière-pays : vision que les manuels scolaires et les guides touristiques ont contribué à répandre.

Mais déjà le Léon n'a plus l'exclusivité de la culture, celle-ci gagnant le Trégor voisin.

L'éveil du Trégor.

Assoupi dans ses pratiques agricoles archaïques, le Trégor s'ouvre rapidement aux cultures légumières à partir de 1920.

A l'origine de cette transformation se situe l'immigration léonarde, pays de forte natalité, le Léon épanche son trop plein de population sur les pays d'alentours, et le Trégor lui sert de terre de colonisation.

Le mouvement débute au retour des mobilisés de la guerre 1914-1918. La presqu'île de Taulé, vite submergée, les acquéreurs de fermes franchirent le Dossen. Colonisation en ordre lâche, s'orientant de préférence vers le littoral. *Les années d'après la libération furent celles de la pénétration massive*, et les exploitations à vendre, de Morlaix à Locquirec, furent systématiquement acquises par des Léonards désireux d'investir ainsi les bénéfices des années 40-45.

La transformation agricole annoncée par la colonisation léonarde fut réalisée en deux étapes, sous l'impulsion de circonstances économiques.

— *La mévente agricole de 1932-1935.*

Ne pouvant plus vendre son blé, le paysan trégorrois se mit à imiter le Léonard qui vendait plus facilement ses légumes.

— *L'occupation.* Choux-fleurs et artichauts, en vente libre, connurent des cours exorbitants. Il fut alors facile au paysan d'éviter les tracasseries du contrôle des céréales et de réaliser de substantiels bénéfices grâce aux cultures légumières. Il suffisait ensuite d'acheter au « marché noir », dans les communes de l'intérieur, le blé et l'avoine nécessaires à la bonne marche de la ferme : les avantages pécuniaires du système léonard n'en demeuraient pas moins appréciables.

Il y a lieu de distinguer deux régions principales de cultures :

— *La zone des plateaux à limons* : littoral et arrière. Pays immédiat (canton de Lanmeur). Dans laquelle les cultures maraîchères occupent une part appréciable de la surface cultivée.

— *La zone intérieure* dans laquelle la culture des légumes se fait par îlots plutôt que d'une façon continue. Le chou-fleur et l'artichaut n'y sont cultivés que depuis 1935.

La limite de la culture est formée par la route nationale Paris-Brest. Elle ne semble guère appelée à la dépasser (sauf aux environs de Morlaix), car la récolte légumière, plus tardive et plus aléatoire au Sud de cette ligne, est d'un moindre rapport.

L'extension de la culture est liée à l'extension de la « colonisation » léonarde, et s'est imposée suivant le même processus :

— Installation dans la zone littorale voisine de Morlaix : Ploujean-Plouézoch.

— Essor sur les plateaux voisins (Plougasnou-Lanmeur).

— Extension vers l'Est : Guimaëc-Locquirec-Plestin (dans les années précédant 1940).

— Installation dans la zone intérieure, à partir de 1940 (Plourin-Garlan-Plouigneau).

Les possibilités d'extension sont grandes : en dehors d'une zone étroitement littorale, les cultures spécialisées peuvent s'étendre au détriment des céréales et de la pomme de terre, sans que le système actuel de polyculture soit remis en question. La fertilité de la terre permet d'envisager une économie agricole analogue à celle en vigueur dans la région de Saint-Pol, si les circonstances commerciales s'avéraient favorables.

La zone légumière Nord-Finistère.

En ce milieu du XIX^e siècle, la culture légumière s'étend donc sur une vaste zone continue de Brignogan aux abords du Douaron, profonde d'une quinzaine de kilomètres.

Dans cette zone, se distinguent toujours une zone légumière pure, groupant les communes voisines de Saint-Pol dont la majeure partie des

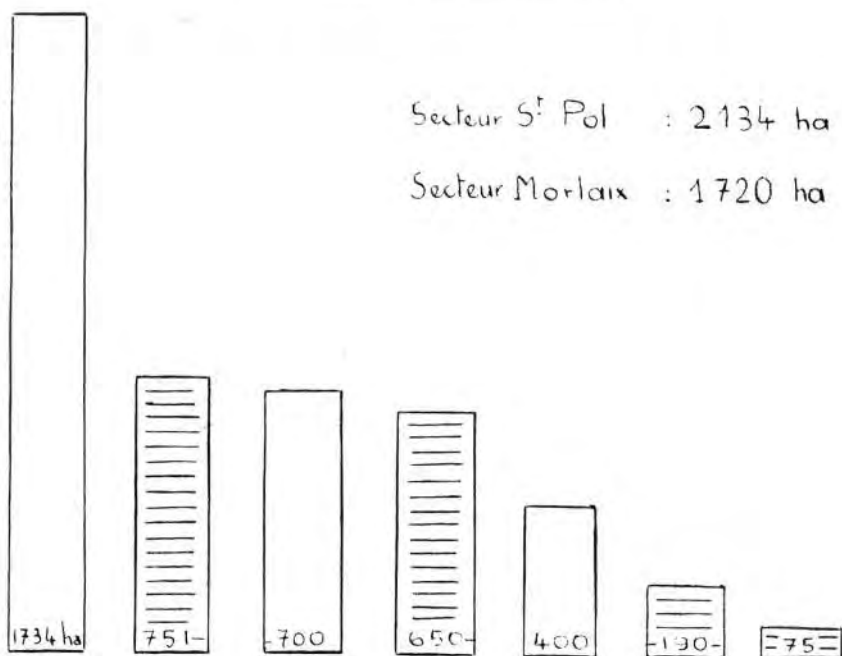
terres cultivables est plantée en légumes (52 % de la surface cultivée) et une zone mixte, dans laquelle l'importance prise par les cultures légumières croît régulièrement.

Les cultures légumières occupent actuellement par canton les superficies suivantes (voir planche I) :

Planche I

Cultures Légumières

Etat actuel de la production par canton



S^t Pol Taulé Plouzévé Lanmeur Plouescat Morlaix Plouigneau

Saint-Pol-de-Léon	1.734 Ha
Taulé	751 -
Plouzévé	700 -
Lanmeur	650 -
Plouescat	400 -
Morlaix	190 -
Plouigneau	75 -

L'étude de l'évolution de la culture durant les 15 dernières années (1939-1954) impose les remarques suivantes (planche II) :

1° Il y a une nette régression de la culture dans la zone légumière pure par rapport à 1939 (Saint-Pol, Plouescat).

2° Dans la zone mixte, augmentation quas-générale de la superficie sous légumes.

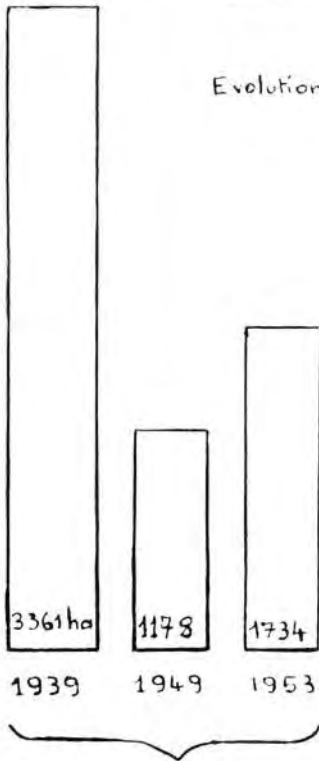
Planche II

Evolution des cultures légumières
de 1939 à 1953

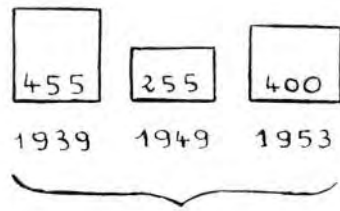
Evolution de la production de 1939 à 1953

Secteur S^t Pol : - 682 ha

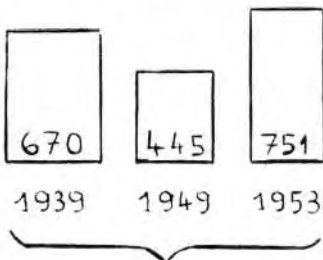
Secteur Morlaix : + 349 ha



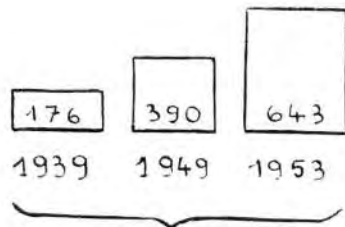
S^t Pol



Plouescat



Taulé



Lanmeur

3° L'accroissement est surtout sensible dans la zone littorale de la baie de Morlaix (Taulé, Lanmeur).

4° La zone de culture actuellement ne s'étend pas.

5° L'évolution des dernières années est caractérisée par l'énorme extension des cultures de choux-fleurs et la remontée des cultures d'artichauts qui avaient diminué pendant la guerre.

6° La superficie des cultures de pommes de terre nouvelles présente une remarquable stabilité, groupée dans les cantons de Plouescat, Saint-Pol et Plouzévédé avec *apparition d'un nouveau centre : Taulé* (330 ha en 1953).

Le commerce des légumes.

Roscoff fut, de tout temps, le centre commercial du pays léonard. Non sans périodes de décadence d'ailleurs. Ruiné à deux reprises, Roscoff se lançait au milieu du XIX^e siècle, en liaison avec Morlaix, dans le commerce des légumes qui, jusqu'à nos jours, devait faire sa prospérité.

Mais alors que Roscoff devait se confiner dans un rôle de port exportateur, sans armement local toutefois, Saint-Pol devenait le grand centre de transactions agricoles par lequel devait passer la totalité de la production léonarde.

Le marché de Saint-Pol, ouvert aux choux-fleurs et aux artichauts, se tient tous les matins, place de l'Evêché. En pleine saison commerciale, les routes pavées qui convergent vers Saint-Pol sont animées par les longues files de « Sotos » (1) ou de camionnettes qui se dirigent vers le marché. Le spectacle des imposantes rangées de véhicules alignés sur la place, aux chargements soigneusement échaffaudés, témoigne de la puissance du marché de Saint-Pol.

La grande période du marché Saint-Polite fut l'entre-deux guerres, pendant laquelle il contrôla la totalité de la production légumière. Saint-Pol possède une organisation commerciale complète. Le grossiste — appelé expéditeur — achète les produits place de l'Evêché. Le cultivateur achemine ensuite son chargement vers le magasin de l'expéditeur, où l'on procède au triage et à l'emballage. Pendant longtemps, l'expéditeur fut le seul acheteur sur le marché.

Mais, vers 1910, à la suite de conflits entre producteurs et négociants, apparurent les premières coopératives de vente, qui évitèrent à leurs adhérents l'attente au marché. Les coopératives organisées de différentes façons sont aujourd'hui au nombre d'une douzaine, et traitent environ la moitié des produits de la région, l'autre moitié étant acquise par les producteurs. Seul, le marché des oignons a une structure particulière.

Actuellement le marché de Saint-Pol ne peut plus contrôler la production entière du Nord-Finistère. L'extension de la zone de culture tend à lui donner une position de plus en plus excentrique, et les producteurs résidant à une certaine distance de la ville répugnent à faire le voyage pour venir écouler leurs produits. D'où l'apparition de marchés locaux, dont le principal est celui de Lanmeur, mais tous dans l'étroite dépendance de Saint-Pol. Le système le plus souple est celui des *dépôts* : auberges ou petits négociants des carrefours qui collectent, à certaines heures, les légumes des paysans du voisinage pour le compte d'un expéditeur, d'une coopérative ou d'un courtier en légumes.

Cette organisation économique, qui contribua à l'essor de la culture jusqu'en 1940, semble aujourd'hui dépassée. Si toute la région subit encore l'influence de Saint-Pol, surtout en ce qui concerne les cours, *cette influence freine les développements éventuels de la culture.* En effet, les commerçants de Saint-Pol imposent un taux dégressif à l'achat variant selon la distance du lieu d'achat de Saint-Pol. L'abattement trop largement calculé (de 15 à 20 francs par kilo à Lanmeur) rend la culture légumière moins intéressante en bordure de la zone de production.

Certains producteurs ont essayé d'échapper à cette sorte de pénalisation à la distance en s'équipant en moyen de transports afin de vendre leurs légumes au cours de Saint-Pol ; en Trégor, on voit de plus en plus des cultivateurs acheter des camionnettes ou des tracteurs avec remor-

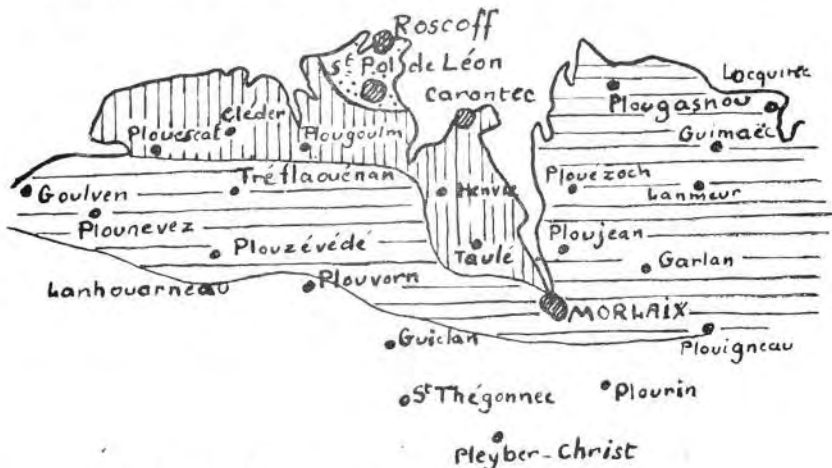
(1) *Sotos* : large charrette à fond plat, portée sur essieu agraire, montée sur pneus, dont l'emploi était, jusqu'à 1950, limité à la zone de production légumière.

ques pour, délaissant le dépôt voisin, conduire leurs légumes au marché de Saint-Pol. Mais cette pratique n'est pas à la portée du petit producteur.

De plus en plus, Morlaix occupe une position intéressante dans la zone légumière. Contrôlant le passage de la rive tregorroise à la rive léonarde, avec à ses portes deux zones de culture en progrès rapides (presqu'île de Taulé et plateau de Lanmeur), *Morlaix tend à prendre la position centrale qu'occupait autrefois Saint-Pol*. Aucun point de la région légumière n'est éloigné de plus d'une quarantaine de kilomètres de la ville, et sa position sur les grandes voies de communications est incomparablement supérieure à celle de Saint-Pol. Enfin le port de Morlaix possède le bassin à flot qui manque à Roscoff et offre aux navires une sécurité qu'ils n'ont pas au large de Roscoff. Si Saint-Pol possède la puissance financière et une organisation commerciale autre que celle des coopératives morlaisiennes, Morlaix n'en possède pas moins une situation géographique qui, dans un bref avenir, pourrait intervenir en sa faveur (planche III).

Planche III

Extension de la Culture Légumière dans le Nord-Finistère



-  Zone légumière pure vers 1912
 " " " vers 1950
 " " mixte en 1950

Saint-Pol ne commercialise plus désormais la majeure partie de la production légumière : 15.000 T. de légumes passent chaque année sur la place de Saint-Pol pour une production d'environ 150.000 T., soit seulement 10 % de la récolte. Les coopératives de Plougashou, Morlaix, Taulé, ou les succursales des coopératives de Saint-Pol expédient maintenant directement la presque totalité de leurs produits.

L'apparition de nouvelles ressources comme la pomme de terre de sélection contribue également à faire perdre à Saint-Pol son allure de centre agricole régional. Si le syndicat des producteurs de plants de pommes de terre de sélection de Saint-Pol est le plus important (1.700 Ha), le gros de sa production est à l'intérieur des terres, assez

loin de Saint-Pol, et les syndicats voisins de Pleyber-Christ (1.200 Ha) et Morlaix (300 Ha) groupent une production approximativement égale à celle de Saint-Pol, et en accroissement plus rapide. Et, en matière d'élevage, la zone intérieure, d'une densité bovine exceptionnelle (90 bovins au km²) l'emporte de loin sur la région littorale.

Le problème des débouchés n'attire pas de remarque particulière ; les clients traditionnels sont l'Angleterre (choux-fleurs moudets), la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Sur le marché intérieur, Paris, le Nord et Angers sont les plus gros acheteurs.

Pour la pomme de terre de sélection, l'Afrique du Nord et les pays méditerranéens sont les principaux acquéreurs de plants finistériens. L'acheminement des primeurs vers les centres de consommation français se fait de plus en plus par route, de préférence au rail ou au navire.

En somme, l'évolution de la culture légumière dans le Nord-Finistère pendant la période 1939-1950 se traduit par une extension trégorroise de la baie de Morlaix, et par l'effacement progressif de la prédominance exclusive qu'exerça Saint-Pol sur la culture et le commerce des primeurs dans la période de l'entre-deux guerres.

J. DESTABLE,

Professeur au Lycée de Morlaix.

SOURCES

- Destable (J.) :** Le Trégor Morlaisien.
Mémoire pour le Diplôme d'Etudes Sup^{res} de Géographie. Faculté de Rennes. 1952.
- Hamon (Noëlle) :** Le Minihy de Léon.
D. E. S. Rennes 1941.
- Le Bail (Albert) :** Le Finistère Agricole.
Angers 1925.
- Michau :** Les primeurs dans le Léon. 1928.
- Schlemmer :** Le marché des légumes à Saint-Pol-de-Léon. 1935.
- Direction des Services Agricoles du Finistère :** Statistiques Agricoles.
- Chambre de Commerce de Morlaix :** Compte rendus depuis 1870

PLANCHE IV

Production des légumes dans les arrondissements de Brest et de Morlaix.

Année 1953

	SUPERFICIE en Ha	RENDEMENT Qx/Ha	PRODUCTION TOTALE (en tonnes)
Ail	200	100	2.800
Artichauts	2.200	90	19.800
Choux-fleurs	8.000	125	100.000
Choux-pommes	200	250	5.000
Oignons	700	200	14.000
Pommes de terre nouvelles ...	2.500	120	30.000

**Situation du commerce des choux-fleurs
au 25 Avril 1954**

Exportation sur : Paris	17.500 tonnes
Province	22.500 —
Allemagne	4.850 —
Belgique	3.000 —
Luxembourg	60 —
Suisse	550 —
Hollande	420 —
Norvège	80 —
Angleterre	27.100 —
TOTAL	76.040 tonnes
Rester à commercialiser environ..	20.000 tonnes